



PRISE EN CHARGE DE LA FIEVRE CHEZ L'ENFANT

LA FIEVRE

La fièvre est une élévation de la température **au-dessus de 38°C**. Elle est un moyen de réponse de l'organisme aux infections et n'entraîne que très rarement des complications.

Une fièvre bien tolérée ne nécessite pas systématiquement la prise d'un médicament pour faire baisser la température (traitement antipyrétique).

OBJECTIF DU TRAITEMENT

La recherche de l'apyrexie (absence de fièvre) ne constitue pas un objectif en soi et ne doit pas conduire à un traitement médicamenteux systématique. La fièvre doit être traitée en cas d'inconfort pour l'enfant.

PRISE DE LA TEMPERATURE

La méthode de référence pour mesurer la température corporelle est le thermomètre électronique par voie rectale.

En pratique quotidienne, **la prise de température peut être effectuée par voie axillaire (sous l'aisselle) en ajoutant 0,5°C à la température indiquée par le thermomètre**. Cette technique est fiable et non traumatique.

Certaines méthodes de dépistage, moins précises, sont à éviter tels que les bandeaux à cristaux liquides à apposer sur le front, le thermomètre

CONSULTATION MEDICALE

Une **consultation médicale** est nécessaire rapidement chez l'enfant de moins de 3 mois fébrile, en cas de fièvre mal tolérée (frissons, changement de teint, comportement inhabituel) et en cas de présence de *purpura* (tâches rouges ou violettes sur la peau).

EN PRATIQUE

LES METHODES PHYSIQUES

- Découvrir l'enfant
- Aérer la chambre
- Faire boire l'enfant le plus souvent possible (en petites quantités mais régulièrement si l'enfant vomit)
- Le bain n'est pas recommandé pour faire diminuer la température.

LES MEDICAMENTS ANTIPYRETIQUES

- N'utiliser qu'**un seul médicament**, sans alternance en association avec un autre en première intention.
- La **voie orale** est à privilégier à la voie rectale.
- Bien s'assurer que l'enfant n'a pas absorbé le même antipyrétique sous une autre forme et respecter les doses indiquées.
- Aucune étude n'a démontré l'intérêt d'une alternance ou d'une association systématique de 2 antipyrétiques.
- Le médicament de choix est le
Paracétamol à la dose de 60 mg/kg/jour en 4 ou 6 prises.

L'ibuprofène doit être uniquement utilisé après avis médical.
L'aspirine est à proscrire.